

Installations <u>avec</u> stockage par batterie (Fournir un dossier technique par générateur PV⁽¹⁾)

INSTALLATION:							
Nom du client :							
Adresse du chantier :							
Code postal / Commune : Téléphone :							
(A1) Installation :	Raccordement au réseau public de distribution par l'installation de consommation Raccordement au réseau public de distribution directement au point de livraison Non raccordée au réseau public de distribution (installation autonome)						
	Autres sources d'alimentation DC : □ Non □ Oui → Si oui, à préciser :						
(A2) Installation photovoltaïque existante :							
Modification substantiell	e: Non Oui (remplir le cadre correspondant) signature de marché						
accuse de reception de commande							
INSTALLATEUR:							
Nom ou Raison Sociale	E-mail:						
Adresse :							
Code postal / Commune	e:						
INSTALLATION AV	EC MODIFICATION SUBSTANTIELLE :						
A remplir si (A2)=oui →	A. Installation existante: Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année):						
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:							
(1) Module PV: Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730							
	A U _{ocmax} (b): V Nombre de groupes associé au générateur PV (c):						
	V: U = V Température admissible sur l'âme =°C						
	ionneur général D.C. (partie générateur PV) : U _n :						
(3b) Interrupteur-Sectionneur sur le câble batterie (partie distribution DC): Un:							
(3d) Interrupteur-Sectionneur pour circuits d'utilisation en DC : \square Non \square Oui \rightarrow Si oui, U_n : V I_n :							
(3e) Interrupteur-Sectionneur pour d'autres sources d'alimentation AC : \square Non \square Oui \rightarrow Si oui, U_n : $V = I_n$:							
(4) Polarité à la terre	: Non Oui si Oui Le soussigné s'engage à ce qu'une séparation galvanique existe						
Sys. Découplage*: Attention au réglage du seuil	ue et modèle :						
(5b) Installations raccordées au réseau : Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.							
(6a) Réalisation d'un Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) partie distribution DC ? ☐ Non ☐ Oui → Si oui, à préciser :							

Dossier à renvoyer : page 1 sur 2 Réf. SC 136-1 (Janvier 2015)



Installations <u>avec</u> stockage par batterie (Fournir un dossier technique par générateur PV⁽¹⁾)

	<u> </u>							
(6b) Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) : Gestion de la mise à	à la terre en	fonction des	sources:					
Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) en mode « autonome	e »:							
Le soussigné s'engage à avoir respecté la mise en œuvre du schér conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100	ma des liaison	s à la terre da	ns toutes les c	onfigurations	prévues			
(7) Distribution DC:								
U _{dc} : V								
Batterie : Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la n	norme NF EN	61427 et leur	mise en œuvr	e à la norme l	NF EN 50272-	2.		
	x U(V) > 10	000						
Ventilation*: ☐ naturelle ☐ forcée ☐ auc	cune							
Tableau 1 : Paramètres			Tableau des caractéristiques de chaque groupe PV (1) Groupe1 Groupe2 Groupe3 Groupe4 Groupe5					
			Groupe2	Groupe3	Groupe4	Groupe5		
A. Nombre de chaînes								
B. Type et courant assigné (I _n) du dispositif de protection sur une chaîne								
C. Type et courant assigné (I _n) du dispositif de protection de groupe								
D. Courant assigné du dispositif de protection du câble principal PV (e)			I _n :A					
E. Courant assigné du dispositif de protection du câble batterie (e)			I _n :A					
F. Courant assigné du dispositif de protection du câble régulateur (e)			I _n :A					
G. Courant assigné du dispositif de protection du câble utilisation DC			\square Sans objet \square Oui \rightarrow Si oui, I_n :A					
H. Courant assigné du dispositif de protection du câble utilisation AC			\square Sans objet \square Oui \rightarrow Si oui, I_n :					
Courant assigné du dispositif de protection du coffret distribution	☐ Sans objet ☐ Oui → Si oui, I _n :A							
J. Courant assigné du dispositif de protection du câble DC autre sou	☐ Sans obj	et 🗖 Oui -	→ Si oui, I _n :	A				
RACCORDEMENT COTE AC:								
(8) Canalisation principale: Section:								
ransance survivide a language								
*: Cocher obligatoirement une seule case								
				Cachet d	le l'installateu	r		
Nom de l'installateur:	Sig	nature						
L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les								
données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de								
conformité déposée. Nota : le présent dossier technique n'est								
pas systématiquement analysé par CONSUEL								
Le :								

Joindre aux 2 pages de ce dossier : le schéma de principe du système photovoltaïque, le certificat de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 (voir (5a)) et l'attestation de conformité CERFA n°13960*01.

Dossier à renvoyer : page 2 sur 2 Réf. SC 136-1 (Janvier 2015)



Installations avec stockage par batteries (1 dossier technique par générateur PV)

AIDE AU REMPLISSAGE DU SC136

- (1) Un générateur PV correspond à un MPPT (ou « tracker ») au sens des guides de la série UTE C 15-712.
- (A1) Cette rubrique concerne l'installation de production photovoltaïque.
- (A2) On entend par « modification substantielle » une installation faisant l'objet d'une augmentation de la puissance produite de plus de 10 %.

 Dans le cas d'une modification d'installation existante (augmentation de puissance ou ajout de batteries), le schéma doit permettre de différencier clairement les parties d'installation neuves de celles, existantes, qui n'ont pas été modifiées.
- (1) Module PV: Les modules PV doivent être conformes aux normes de la série NF EN 61730 (Voir guides de la série UTE C 15-712)
 - (a) I_{scmax} est le courant maximal en court-circuit d'une chaîne PV, d'un groupe PV, ou d'un générateur PV (Voir les guides de la série UTE C 15-712)
 - U_{OCMAX} est la tension maximale à vide du générateur photovoltaïque (Voir les guides de la série UTE C 15-712).
 - Indiquer le nombre de groupes associés au générateur photovoltaïque en question.
- (2) Câble principal PV : Noter ici les caractéristiques du câble arrivant sur le régulateur.

Les câbles doivent respecter les exigences des guides de la série UTE C 15-712.

Les caractéristiques du câble sont données par le fabricant.

U est la tension assignée inscrite sur le câble ou indiquée dans ses caractéristiques

La température admissible sur l'âme est celle en régime permanent.

- (3a, 3b, 3c, 3d et 3e) Interrupteurs-sectionneurs (coupures d'urgence): Un est la tension assignée en courant continu, In est le courant assigné en courant continu donnés par le fabricant.
- (4) Polarité à la terre: Lorsqu'une polarité est mise à la terre pour des raisons fonctionnelles, l'installation coté courant alternatif doit être électriquement séparée par une séparation galvanique assurée soit par l'onduleur soit par un transformateur de séparation (conforme à la norme NF EN 61558-2-4).
- (5a) Onduleur: La marque et le modèle figurant sur l'onduleur doivent être précisés. En présence d'une protection de découplage intégrée à l'onduleur, le certificat de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 doit être joint au dossier technique.

Si le dossier concerne plusieurs générateurs identiques, indiquer le nombre de générateurs concernés :

- Pour les onduleurs à plusieurs trackers, mentionner le nombre de trackers en plus de la marque et du modèle.
- Pour les micro-onduleurs, un seul dossier peut être fourni, en indiquant le nombre de micro-onduleurs installés.
- (5b) Installations raccordées au réseau public de distribution : le respect des dispositions de la DIN VDE 0126-1-1/A1 doit être garanti pour toutes les configurations, notamment lorsque l'onduleur est en mesure d'alimenter des circuits en mode « secouru » en l'absence du secteur.
- (6a) La partie « distribution DC » est illustrée sur le schéma en page 2 de cette aide.

 Lorsque la TBTS est utilisée comme mesure de protection contre les contacts indirects sur cette partie de l'installation ou en l'absence de distribution DC, cocher « non ».
- (6b) Notamment, à l'occasion des changements de configurations entre fonctionnement normal avec présence tension du réseau public de distribution et fonctionnement autonome / secouru, le schéma des liaisons à la terre doit être respecté. L'installation ne doit, à aucun moment et à aucun des stades transitoires du processus, se trouver sans liaison à la terre.
- (7) « U_{dc} » est la tension distribution DC et « U » est la tension nominale de la batterie. « C » est la capacité des batteries.

Installation photovoltaïque existante: les paramètres et caractéristiques décrits dans ce tableau sont ceux des éléments neufs posés par l'installateur. Les matériels existants ne doivent pas y apparaître.

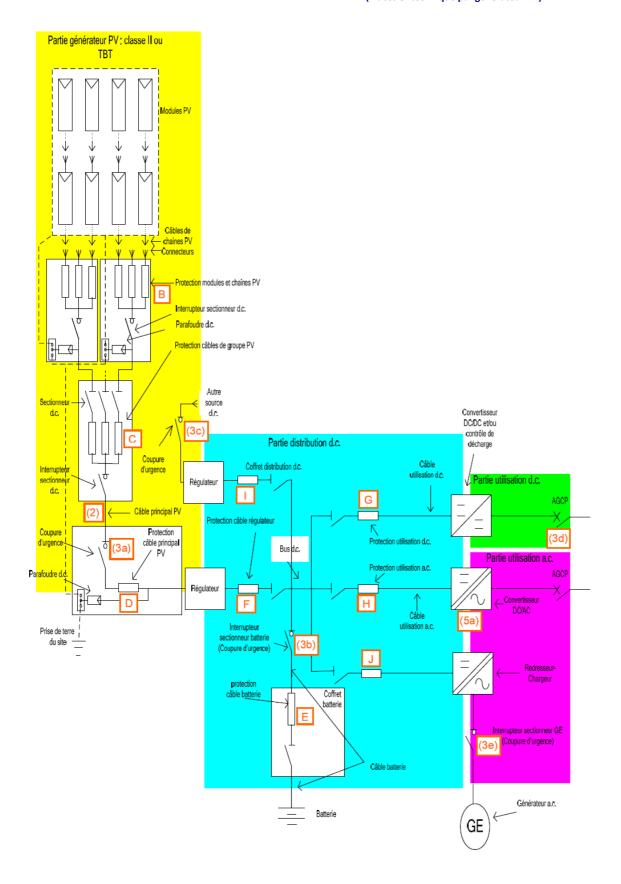
- (d) Type des dispositifs: fusibles ou disjoncteurs. Les fusibles doivent être conformes à la NF EN 60269-1 et les disjoncteurs conformes à la NF EN 60947-2 (Voir les dispositions des guides de la série UTE C 15-712).
- (e) La désignation des dispositifs de protection est issue de la figure du guide de la série UTE C 15-712 concerné (voir page 2 de cette aide)
- (f) Pour les générateurs ayant plus de cinq groupes, remplir un deuxième dossier technique en complément du premier.
- (8) Canalisation principal: canalisation immédiatement en aval du coffret AC. Installation autonome: rayer la case.
- (9) Branchement: installation autonome: rayer la case.

ableau 1

Aide: page 1 sur 2



Installations avec stockage par batteries (1 dossier technique par générateur PV)



Aide: page 2 sur 2 Réf. SC 136-1 (Janvier 2015)